

BOURG-EN-BRESSE

France handicap souhaite plus de civisme de la part des habitants

L'Association des paraplégés de France (APF) France handicap se bat pour faire valoir les droits de mobilité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. À Bourg-en-Bresse, les rapports sont bons avec la Ville, mais les habitants pas toujours exemplaires.

« L' inaccessibilité de la voirie et des transports est la première cause de l'isolement que subissent les personnes handicapées. La loi de 2005 est trop peu appliquée », entame Thierry Abert, président de la coordination handicapés 01 qui rassemble neuf associations, et représentant départemental d'APF France handicap. Avec Bourg, les rapports sont bons mais les comportements de certains habitants doivent évoluer.

« Nous siégeons à la Commission communale d'accessibilité de Bourg, ce qui nous permet des améliorations dès qu'il y a un chantier ou un grand projet. Nous avons obtenu des aménagements au-delà des obligations réglementaires avenue Alsace-Lorraine. Rue de la République ou au Carré Amiot, ça s'est bien amélioré. Au Pont de Lyon, ça sera réglé avec la fin des travaux. Il y aura toujours des points noirs, comme l'ascenseur de la gare ou les rues étroites du centre-ville. Je fais partie de l'équipe nationale d'APF et il y a peu de communes en France avec qui on a autant de contacts », assure Thierry Abert.

À Bourg-en-Bresse, les associations se heurtent aux comportements irrespectueux : stationnement sur les trottoirs, sur les places réservées aux handicapés, vélos qui rou-



Eric et Lucie, les deux salariés d'APF France handicap, et Thierry Abert, représentant départemental. Photo Progrès/Laurent JAUEN

Des aménagements et des animations au parc de Bouvent

La collaboration avec Bourg se poursuit au parc de Bouvent, avec la mise à disposition gratuite par la Ville d'une voiturette pour les personnes à mobilité réduite depuis trois ans. Cet été, du matériel pour aider à la mobilité sera accessible. À la demande d'APF, un accès par un tapis depuis la voie goudronnée sera aménagé pour faciliter l'accès à la plage, où un tire-à-l'eau avec une roue permettra de se baigner.

En juillet, APF bénéficiera d'un chalet et sera présente deux après-midi par semaine. « L'idée est de faire un tiers lieu autour du thème du handicap et de l'accès au droit. On pourra répondre aux questions », résume Thierry Abert. « Ce sera ouvert à tous dès le 5 juillet, avec des activités sportives de la pétanque, du badminton, un espace détente, de la musique, un parcours de sensibilisation aux différents types de handicap », ajoute Eric.

APF a également « mis la pression sur Drullat pour faire respecter la loi d'accessibilité, avec un courrier à la préfète, toujours en attente de réponse. Mais comme les dernières ne sont pas restées longtemps, elles n'ont pas eu le temps de prendre en main les dossiers », imagine Thierry Abert.

lent sur les trottoirs malgré les pistes cyclables. « Les terrasses des bars et restaurants respectent les limites, mais si un client recule sa chaise d'un mètre, il est sur le passage.

Une poubelle qui reste dehors est aussi un obstacle. C'est un problème de partage de l'espace public de manière citoyenne », avance le président d'APF, qui compte 150 adhé-

rents dans l'Ain.

La coordination a mené une action le 27 avril vers la clinique Convert, pour des véhicules garés sur le trottoir. « Un fauteuil, ou une maman avec

sa poussette, peut passer à côté mais on se met en danger avec la circulation. Une personne non-voyante qui bute sur un véhicule, comment fait-elle pour se repérer dans l'espace ? La police municipale est venue verbaliser. Mais pour nous, une voiture en stationnement gênant doit être mise en fourrière, ça marque plus. Un cheminement protégé doit l'être réellement. Tout le monde est gêné par un mauvais usage de l'espace public », estime Thierry Abert.

Un accès gratuit au numérique

Dans ses locaux de la rue des Frères-Lumière, APF propose un accès au numérique avec des ordinateurs et des tablettes. « On a tout un dispositif pour un accès à la téléphonie mobile. Tout est mis gratuitement à disposition de toute personne en situation de handicap et ses aidants, en autonomie ou accompagnés par un bénévole ou un salarié. Il suffit de réserver en nous appelant », précise Eric, un des deux salariés de l'association.

« Avec les beaux jours, nous relançons les balades à vélo fauteuil, financé par la Ville dans le cadre du budget participatif. Cela permet de s'installer sur le vélo sans transfert, et de profiter. On fait des ateliers de sensibilisation au handicap dans les écoles, dans le tissu associatif pour faire changer les regards », ajoute-t-il.

« On a une image un peu vieillotte mais un certain dynamisme. Quand il y a de la bonne volonté, il y a toujours du dialogue et des solutions », insiste Thierry Abert.

Laurent JAUEN

Renseignements et accès aux ordinateurs au 04.74.23.41.59.

EN BREF

BOURG-EN-BRESSE

Vente solidaire des lycéens de 1^{re} de Saint-Joseph

Accompagnés par M^{mes} Haga et Dugenet, professeures d'enseignement professionnel, 20 élèves de la classe de 1^{re} Agora du lycée Saint-Joseph de Bourg-en-Bresse étaient sur le marché, ce mercredi, pour vendre des batteries externes.

Dans le cadre de leur chef-d'œuvre, avec le soutien de l'EPA (Entreprendre pour apprendre), les élèves ont créé leur mini-entreprise qu'ils ont nommée Ago'batt avec toutes les étapes allant du recrutement du personnel à la vente. Cette action éducative, qui a

permis de vivre concrètement une expérience commerciale, se double d'une opération caritative car les élèves ont décidé de remettre tous les bénéfices à l'association L'Enfant Bleu. Il reste encore des batteries à acheter au prix de 16 € en contactant le lycée le mercredi matin ou Justin au 06.78.61.85.69.

MONTCEY

Devenez correspondant de presse

Notre journal recherche un correspondant local. Il s'agit d'une activité de complément, non salariée, mais rémunérée. Elle nécessite de la disponibilité, beaucoup de curiosité et une grande ouverture d'esprit sur tous les



Les élèves ont trouvé eux-mêmes leur fournisseur de batteries externes. Photo Progrès/Josette BESSET

aspects de la vie locale. Elle peut convenir, par exemple, à des parents au foyer, des étudiants, des salariés, des enseignants ou des retraités.

Vous avez le sens de l'écriture et de l'image ? Vous habitez sur place, possédez un moyen de locomotion, un appareil photo numérique et un

ordinateur connecté à internet ?

Adressez un courrier de motivation par mail à : lprbourg@leprogres.fr

01C17 - V1